

Titre pro. Conducteur de transport routier de marchandises sur porteur



■ Durée

357 heures dont :

350 heures en centre de formation

7 heures d'épreuve de synthèse

Parcours individualisé pour les détenteurs du permis C

■ Public

Age minimum : 18 ans

Maîtriser les savoirs de base :

français lu, parlé, écrit

Permis B en cours de validité

Aptitude à la visite

médicale de la Préfecture

■ Validation

Titre Professionnel de niveau

V délivré par le ministère

chargé de l'emploi

■ Lieu

Lycée Jean-Albert Grégoire

Rue Jean-Albert Grégoire

16800 SOYAUX

■ Date

Nous consulter

■ Tarif

Nous consulter

Objectif

Effectuer des transports locaux, régionaux ou nationaux de marchandises sur véhicule camion/porteur d'une Masse Maximale Autorisée en charge supérieure à 3,5 tonnes.

Contenu

Réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise.

- Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises.
- Conduire et manœuvrer en sécurité, de manière écologique et économique, un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer des marchandises.
- Identifier, contrôler, renseigner les documents réglementaires du transport routier de marchandises.
- Prendre en charge et livrer la marchandise.
- Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule.
- Prévenir les risques et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation.
- Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure

Pour toute information complémentaire :

05 45 38 63 71

transport.greta.agence-angouleme@ac-poitiers.fr

www.greta-poitou-charentes.fr